

**Nikos Panayotopoulos**

*Université de Crète,*

*Centre de Recherches et d'Etudes en Sciences Sociales, Université Marc Bloch, Strasbourg*

## **OPPOSITIONS SOCIALES ET OPPOSITIONS SCOLAIRES : LE CAS DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR GREC**

Voulant contribuer à la vérification - faite par ailleurs plusieurs fois par d'autres analyses - de la thèse selon laquelle le système scolaire présente les oppositions sociales sous une forme méconnaissable, transformées en une série de divisions emboîtées en ségrégations scolaires, spatiales, et, par là, contribue à les renforcer symboliquement par les principes de classification qu'il impose<sup>1</sup>, ce texte, sous la forme d'une esquisse provisoire, tirée d'une recherche actuellement en cours ayant comme objet de repenser le champ universitaire grec dans sa double mise en relation avec le champ du pouvoir international et le champ universitaire international - ce qui définit en partie les propriétés spécifiques de son mode de fonctionnement et de sa production à travers les différentes formes de dépendances qui en résultent<sup>2</sup> -, a pour but d'essayer de présenter les oppositions fondamentales du système d'enseignement supérieur en Grèce, par une interrogation des aspects de sa réalité.

L'espace de notre objet ainsi défini, on a fait abstraction de l'histoire, de l'organisation, de l'ampleur du système scolaire, des objectifs visés, de ses liens avec l'Etat, tant d'aspects qui seraient nécessaires pour montrer les discordances manifestées entre le champ des institutions d'enseignement supérieur grec et les autres traditions institutionnelles. Cependant, il nous est apparu plus pertinent, à cet état de développement de notre recherche, de tenter de mettre à jour les structures ou les systèmes d'oppositions pour éviter ainsi de retomber dans les apo-

ries du «caractère national», dont la présentation comme relativement plus égalitaire que d'autres, peu hiérarchisée, moins sélective, n'ayant pas d'écoles d'élites, a été largement cultivée, et s'avère bien faite pour retarder l'unification du champ scientifique.

### **LA STRUCTURATION DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN GRECE**

Le système d'enseignement supérieur est d'abord marqué par l'opposition fondamentale entre les filières «technico-professionnelles» (TEI) et les filières «générales» (universités). Les premières assurent notamment une compétence professionnelle spécifique et préparent à des métiers relativement précis. Pour les filières «générales», c'est la notion de «culture», c'est-à-dire l'idée de se préparer à une continuation de la carrière scolaire, qui est dominante.

Pour essayer de dégager les principes de différenciation du système d'enseignement supérieur, nous avons procédé à trois analyses complémentaires : d'abord, nous avons appliqué l'analyse factorielle des correspondances à l'examen des types d'études suivies par les étudiants dans les deux types d'établissements d'enseignement supérieur en Grèce, les universités (AEI) et les établissements technologiques (TEI) selon leur origine sociale<sup>3</sup>, et, par la suite, nous avons

---

<sup>1</sup> Voir P. Bourdieu, J.-C. Passeron : *La Reproduction*, Minuit 1970 ; P. Bourdieu : *Homo Academicus*, Minuit 1984 ; P. Bourdieu : *La Noblesse d'Etat*, Minuit 1989.

<sup>2</sup> Quelques hypothèses principales ont été présentées ailleurs, cf. N. Panayotopoulos : «Les "grandes écoles" d'un petit pays. Les études à l'étranger : Le cas de la Grèce», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, No 121-122 (1998), pp. 77-91.

<sup>3</sup> N'ayant pas la possibilité de réaliser une enquête spéciale, nous nous sommes contentés d'utiliser une enquête administrative, réalisée par l'Office Nationale de Statistique (E.S.Y.E.). Par conséquent, notre enquête ne pouvait disposer que d'un nombre de renseignements très restreint et surtout des informations moins précises, moins sûres, comme dans toutes les enquêtes correspondantes qui se réfèrent à des informations de cette sorte. Ainsi, nous avons été obligés de retenir la profession du père de l'étudiant, établie à l'inscription des étudiants, dans les différentes sections, comme le seul élément disponible sur l'origine

comparé les deux nuages des points représentant les universités et les TEI afin de mettre à jour leurs différences. Mais pour comprendre l'ensemble, il importe de rappeler d'abord des points d'histoire de l'enseignement supérieur en Grèce et d'insister tout particulièrement sur le développement de l'enseignement technologique qui y occupe une place très importante.

L'enseignement technique et professionnel n'est pas situé de manière précise dans le système d'éducation. Il est dispensé à tous les niveaux, après l'enseignement du premier degré ou du moins après le cursus obligatoire de neuf ans : écoles techniques et professionnelles, lycées d'enseignement technique et professionnel, établissements technologiques et scientifiques, universités, écoles polytechniques, écoles d'apprentissage et de formation accélérée de l'OAED (Office National pour l'Emploi) pour les jeunes et les travailleurs, formation techni-

---

sociale des étudiants, avec le sentiment très aigu de l'imperfection de l'instrument, puisque d'une part elle ne constitue qu'une information très approximative sur la classe sociale d'appartenance sociologiquement construite, et que d'autre part elle s'est construite sur l'économie d'une sociologie de sa production statistique (cf. notamment D. Merllié : «Une nomenclature et sa mise en œuvre : les statistiques sur l'origine sociale des étudiants», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, No 50, 1983, pp. 3-48). Ainsi, pour en donner une idée, nous pouvons évoquer le système de classement des professions utilisé à ce jour par la plupart des institutions de recherche, qui est le système de classement officiel utilisé par le Bureau International du Travail, International System of Classification of Occupations (ISCO) adopté par l'ESYE. Ce système se fonde principalement sur des critères économiques et descriptifs et en second lieu sur des critères de différenciation sociale. Les principaux critères de classement sont : a) la continuité des professions dans le champ d'organisation de la production, b) la définition du type de travail, c) la profession exercée au moment de l'enquête. Le concept de «branche d'activité économique» constitue un critère d'importance fondamentale pour le classement des professions. Au contraire, le concept de la «hiérarchie sociale» ne semble pas avoir été retenu par les réalisations du système, si ce n'est comme un élément secondaire. Il faut noter enfin que les critères élémentaires de différenciation sociale ne sont pas toujours associés de la même façon et ne sont utilisés qu'à titre indicatif, une fois que la division des professions par branche a déjà été opérée.

que et réorientation professionnelle des travailleurs dans le cadre de l'OAED et de certaines sociétés. Toutefois, comme le note S. Pasmazoglou, le fait que cet enseignement technique est dispensé à tous les niveaux et sous des formes différentes reflète une hiérarchie de l'enseignement technique et professionnel qui, jusqu'à un certain point, va de pair avec celle de l'enseignement général, et cette hiérarchie exprime la hiérarchie des professions dans le processus de production. Il est vrai que les imprécisions et la confusion quant au rôle particulier de ces écoles passent aussi par l'imprécision du concept de hiérarchie, non seulement en Grèce. Ces distinctions dans l'enseignement prennent cependant des dimensions plus nettes dans le processus de production, étant donné que les ingénieurs-mécaniciens et les techniciens de production, qui occupent habituellement des postes de direction et d'administration, proviennent de l'échelon supérieur de l'enseignement technique et professionnel. Pourtant la vision fonctionnelle d'échelons successifs dans une hiérarchie des mandats où les barreaux seraient : cadres administratifs et de direction, cadres moyens, techniciens, contremaîtres, ouvriers spécialisés, ouvriers non spécialisés, n'est pas valable. La hiérarchie des salaires ne correspond pas à la hiérarchie des enseignements techniques et n'est utilisée que comme une politique consciente d'oppositions et de différenciations multiples<sup>4</sup>. Toutefois, il faut relever le «bond qualitatif» dans les échelons supérieurs. Le développement de l'enseignement supérieur technique/professionnel pourrait se subdiviser en deux phases, à savoir l'une, de 1917 à 1964, où il existe simplement des écoles professionnelles et l'autre, de 1964 à 1977, période marquée par la première tentative de réformes et l'institutionnalisation d'un enseignement de niveau supérieur<sup>5</sup>.

---

4 Disjonction et stratégie patronale qu'avaient déjà notées C. de Montlibert et M. Lesne. Lesne M., de Montlibert C. *Formation et analyse sociologique du travail*. 1972. Documentation française.

5 S. Pasmazoglou : *Enseignement et Développement en Grèce 1984-1985*, éd. Themelio, Athènes, 1987, pp. 240-250. Selon S. Pasmazoglou, la problématique de la réforme de l'enseignement et

du développement de l'enseignement technique et professionnel vont de pair. Toutes les tentatives de réforme de l'enseignement après la guerre visaient à créer une double hiérarchie de l'enseignement comme c'était déjà en grande partie le cas de la plupart des pays capitalistes. L'absence de toute problématique constituée sur l'enseignement et de toute recherche instituée sur la pédagogie et l'enseignement, a justifié une intervention des organisations internationales et la promotion de leurs propres idées dans toute la période de l'après-guerre. Les dépendances économico-politiques de la Grèce se sont manifestées dans tout le champ qui va de l'«aide technique» jusqu'à l'enseignement technique et professionnel. Toutes les missions d'«experts» introduisent une conception nettement technocratique, par laquelle les mécanismes d'enseignement sont traités surtout, voire même exclusivement, comme des adaptations aux «besoins» de l'économie pour une main-d'œuvre spécialisée, dans une première phase avec l'UNRA et l'ONU (1947-1949) et plus tard avec l'aide technique des Etats-Unis dans le cadre du Plan Marshall. Nous citons, à titre indicatif, l'aide pour la création des SELETE et des facultés d'agronomie, l'intervention du Bureau International du Travail en coopération avec des experts du Plan Marshall pour la création du Centre Grec de Productivité (ELKEPA), l'intérêt multiple de la part de l'OCDE et enfin la participation de la Banque Mondiale dans toute une gamme de programmes de formation. Parallèlement, il y avait des rapports de l'Office Européen de Productivité, ainsi qu'une aide technique spéciale dans le cadre de l'OTAN. Ainsi, c'est en collaboration avec l'OCDE et la Banque Mondiale qu'est planifié la création de l'Université de Patras. Un réseau dense de dépendances d'ordre technique et technologique est ainsi créé, qui échappe habituellement à la coordination et au contrôle du gouvernement grec. A la fin des années 60, la Banque Mondiale manifeste pour la première fois son intérêt en matière de formation technique. Dès le départ, son évaluation première est que «le système d'enseignement grec ne répond pas aux besoins de l'économie»\*. En raisons d'oppositions importantes dans les cercles d'enseignants de la faculté des Lettres, qui défendaient une orientation classique, la politique de la Banque Mondiale a été au départ de répondre positivement aux demandes du gouvernement grec pour des aides à des programmes de formation professionnelle, alors qu'elle continuait à faire pression pour les «réformes de modernisation nécessaires dans l'enseignement». La Banque elle-même a estimé avoir réussi dans sa tactique en cette phase initiale, puisque l'intégralité de ses propositions se sont vues réaliser quelques années plus tard. En effet, son plan fondé sur l'idée de création des KATEE dispensant des études spécialisées dans les branches de l'agriculture, l'industrie, l'agro-alimentaire et la santé, a été approuvé en 1970, à l'époque de la dictature. La

Les établissements d'enseignement supérieur technique (TEI) ne constituent que le prolongement des Centres d'enseignement supérieur technique et professionnel (KATEE) qui ont fonctionné dans les années 70 sur la proposition et le financement de la Banque mondiale, créés à l'époque dans une phase marquée par de forts taux de développement industriel et peu avant la première crise industrielle grave de 1973-1974.

La position de la Grèce dans le système de domination internationale a une longue histoire. Après la domination ottomane et l'influence française, puis la culture allemande, ce sont les influences britanniques qui ont été particulièrement fortes pendant le 20ème siècle. Pourtant, la domination anglosaxonne totale, du point de vue éducatif et culturel, a été renforcée après la deuxième guerre mondiale par la présence américaine et elle se fait toujours sentir dans tous les domaines de la vie culturelle. La Grèce n'a pas constitué un cas particulier ; elle a offert un exemple typique de la plupart des pays-récepteurs d'une «aide technique», selon le modèle technico-économique qui considérait l'éducation sous des termes d'efficacité et

---

Banque mondiale considérait comme nécessaire la création des KATEE pour ouvrir des alternatives permettant d'absorber en partie une pression sociale sur les universités jugée trop forte. Selon le rapport de la Banque, l'acceptation de son plan a constitué le point de départ pour augmenter les flux de répartition d'une main d'œuvre spécialisée dans tous les secteurs de l'économie. Les conclusions du rapport sont révélatrices. «La réforme du système d'enseignement est due pour une large part à la stratégie suivie et aux pressions exercées méthodiquement dans cette voie», soulignant parallèlement, l'apparition, dans le champ de l'éducation, d'enseignants grecs, qui, partageant le même point de vue, ont contribué à organiser cette voie. A partir de 1978, la Banque estimera qu'il n'est plus nécessaire de réformer la politique officielle d'enseignement sur ses propres propositions, et notamment de financer les programmes annoncés (Pesmazoglou, *Enseignement et Développement en Grèce*, op. cit., p. 245).

\* Pour une première analyse de l'idéologie de «l'adaptation aux besoins de l'économie» cf. Lesne M., de Montlibert C. Op.cit., C. de Montlibert *«L'institutionnalisation de l'éducation permanente»*. 1991. Presses Universitaires. Strasbourg.

qui insistait sur la programmation du «capital humain», pour définir les besoins et réorganiser en conséquence les rapports éducatifs. Les modèles ont été très critiqués par les analyses qu'on a par la suite regroupées sous le terme de «théories de la dépendance», qui centrées sur la relation entre le «centre et la périphérie», ont contribué, même à travers un économisme mécaniste, en insistant sur l'impérialisme culturel à esquisser l'analyse de l'imposition des catégories de perception et d'action économique et culturel légitime du centre<sup>6</sup>.

En ce qui concerne les TEI, l'absence de renseignements et d'études approfondies sur leur fonctionnement est dûe en partie à la date récente de leur création. Toutefois, les KATEE ont fonctionné surtout comme des établissements d'absorption d'élèves ayant échoué aux examens d'entrée à l'Université, étant donné qu'ils constituaient une seconde possibilité d'accès aux universités. On n'a pas de données sur le taux des diplômés des KATEE qui se sont inscrits par la suite dans les universités ni sur les filières qu'ils ont suivies. Nous pouvons en outre relever ici que l'opposition entre les diplômés des KATEE et par la suite des TEI et les diplômés des écoles polytechniques n'a jamais pu être surmontée, d'autant plus que les premiers se sont toujours sentis éjectés du marché du travail par les seconds ou que leur rôle dans la production était seulement d'y adapter un savoir-faire nouveau et non d'en créer un. D'ailleurs, le changement de nom, de KATEE en TEI, devrait à l'origine atténuer cette opposition explosive. Naturellement, le problème dans son ensemble est dû notamment à la confusion dans les spécialisations et les compétences ainsi que dans l'absence de toute vision générale sur les relations entre les différents échelons et types d'enseignement technique et technologique.

Notre analyse a porté sur un effectif de 19.400 étudiants de TEI pour l'année 1986-1987 dans 39 établissements subdivisés en 122 filières spécifiques pour l'ensemble du

pays ; l'étude sur les écoles et facultés universitaires concerne un effectif de 28.943 étudiants de la même année, qui étaient inscrits dans 39 établissements universitaires subdivisés en 120 filières spécifiques pour l'ensemble des établissements.

## LA STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

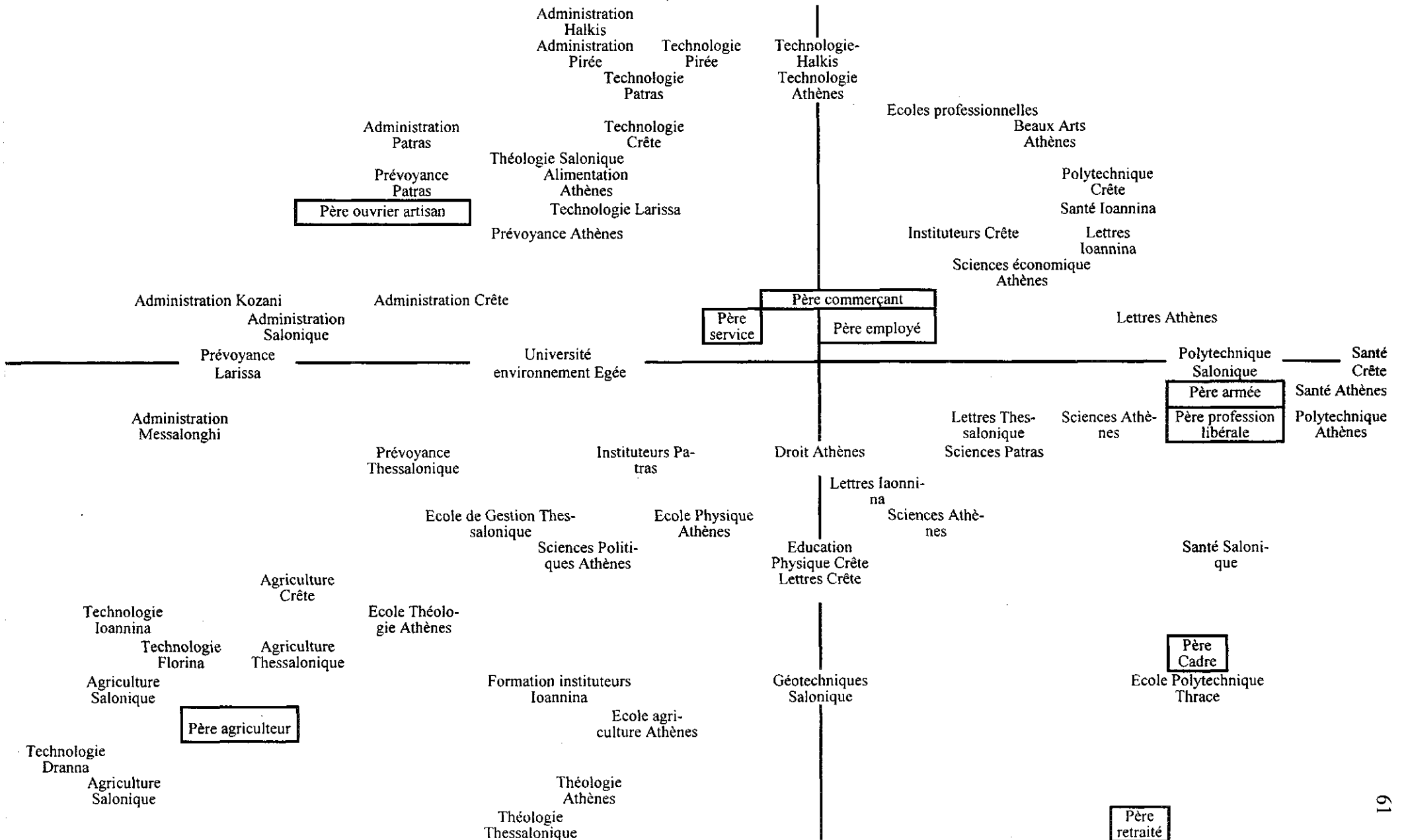
L'enseignement supérieur est tout d'abord marqué par le clivage entre les écoles technologiques scientifiques supérieures (TEI), comparables aux «Polytechnics» en Angleterre, et les universités

En examinant le type d'études poursuivies, pour la même année, par les étudiants des différentes origines socio-professionnelles en tenant compte aussi bien des universités et des écoles d'enseignement technologique (TEI), nous observons que le **premier facteur de l'analyse factorielle** qui représente la moitié environ de l'inertie totale oppose les universités qui reçoivent notamment des enfants issus de parents exerçant des professions libérales, étant cadres supérieurs ou appartenant aux forces armées, aux écoles d'enseignement technologique (TEI) qui recrutent essentiellement des enfants de paysans et d'artisans ainsi que des enfants d'employés de bureau, du personnel de services, des vendeurs, ces derniers occupant le

<sup>6</sup> S. Pesmazoglou : *Echanges Educatifs et Aide Technique en Grèce d'Après-Guerre*, éd. Sakoulas, Athènes, 1995, pp. 15-50.

<sup>7</sup> De 1955 à 1965 le nombre de la population étudiante a triplé : les 19.864 étudiants en 1955 deviennent 58.000 dix ans plus tard. De 1965 à 1990 le nombre des étudiants aux AEI a doublé. Parallèlement, l'enseignement supérieur a été élargi par la population étudiante des TEI, dont le nombre est devenu huit fois plus grand de 1970 à 1991 (on passe de 9.578 étudiants à 81.610). Dans l'ensemble, la population étudiante des AEI et TEI a plus que doublé pendant les années 1970-1990, notamment au travers de la quasi-quintuplication des étudiants des TEI. Tandis que la distribution proportionnelle du nombre des entrants à ces deux secteurs de l'enseignement supérieur est marquée par un ratio 1/2 en 1975 (20,6% aux TEI et 79,4% aux AEI), en 1990 celui-ci devient à peu près 1/1 (54,5% aux AEI et 45,5% aux TEI). Cf. Ch. Lambropoulos, G. Psacharopoulos : «Processus socio-économiques de l'enseignement supérieur ; des tendances, des problèmes et des solutions possibles», *Revue des Sciences Sociales (Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών)*, No 77 (1990), Athènes, pp. 172-209, 177.

# L'ESPACE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (UNIVERSITE ET ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE)



centre du plan factoriel autour de l'intersection de deux axes. Quant au **second facteur**, il oppose les établissements en fonction du volume global de capital des parents séparant en somme les écoles «supérieures» des écoles «inférieures». En remarquant d'une part que le plan factoriel est divisé pratiquement en deux domaines distincts par une ligne oblique idéale passant approximativement par l'origine des axes séparant les universités et les TEI, et, sachant, d'autre part, qu'en Grèce, la paysannerie (en dehors des agriculteurs qui ont su bénéficier des aides économiques pour améliorer leurs exploitations) se caractérise par un faible niveau de vie et un capital économique restreint et qu'à l'inverse les professions libérales cumulant revenus et capital culturel, occupent des positions sociales dotées d'un fort capital symbolique, tout conduit à penser que ce plan factoriel renvoie aux clivages prépondérants de l'espace social grec. Ainsi, les facultés des sciences de la santé (médecine et pharmacie), les facultés d'ingénieurs, aussi bien à Athènes qu'à Thessalonique, Patras et en Crète ou à Ioannina qui recrutent des étudiants issus des familles à fort capital (profession libérales, cadres supérieurs, forces armées) et secondairement les facultés du droit, des sciences, des Lettres et des Beaux-Arts d'Athènes, s'opposent aux sections d'applications technologiques de TEI, aux sections d'économie et d'administration d'Athènes, de Patras et de Crète, ainsi qu'à celles de la santé et de la prévoyance, qui reçoivent des enfants d'artisans et d'ouvriers non agricoles ainsi qu'aux sections d'enseignement relatives à l'agriculture qui recrutent les enfants des paysans<sup>8</sup>. Dans des positions intermédiaires, autour de l'intersection des deux axes, on trouve les facultés des lettres et de philosophie, des sciences économiques et sociales, des sciences et quelques écoles d'enseignement technologique, comme les écoles professionnelles d'Athènes qui reçoivent des enfants de familles avec un capital détenu relativement

<sup>8</sup> Il faut noter l'exception de l'école d'enseignement technologique des Beaux Arts d'Athènes qui se retrouve dans le «domaine» des universités, sans doute parce qu'elle recrute des enfants de familles avec un capital économique et culturel relativement fort.

faible (employés de bureau, petits et moyens commerçants, vendeurs)<sup>9</sup>.

On voit ainsi qu'il existe une opposition entre une «grande porte», les universités, d'importance nationale, regroupant les établissements plus prestigieux et plus polyvalents, qui représente une voie privilégiée d'accès aux positions de pouvoir par laquelle passent préférentiellement les étudiants issus des classes privilégiées et une «petite porte», les TEI, voie modeste d'accès à des petits postes d'exécution ou des positions de techniciens, étroitement spécialisés.

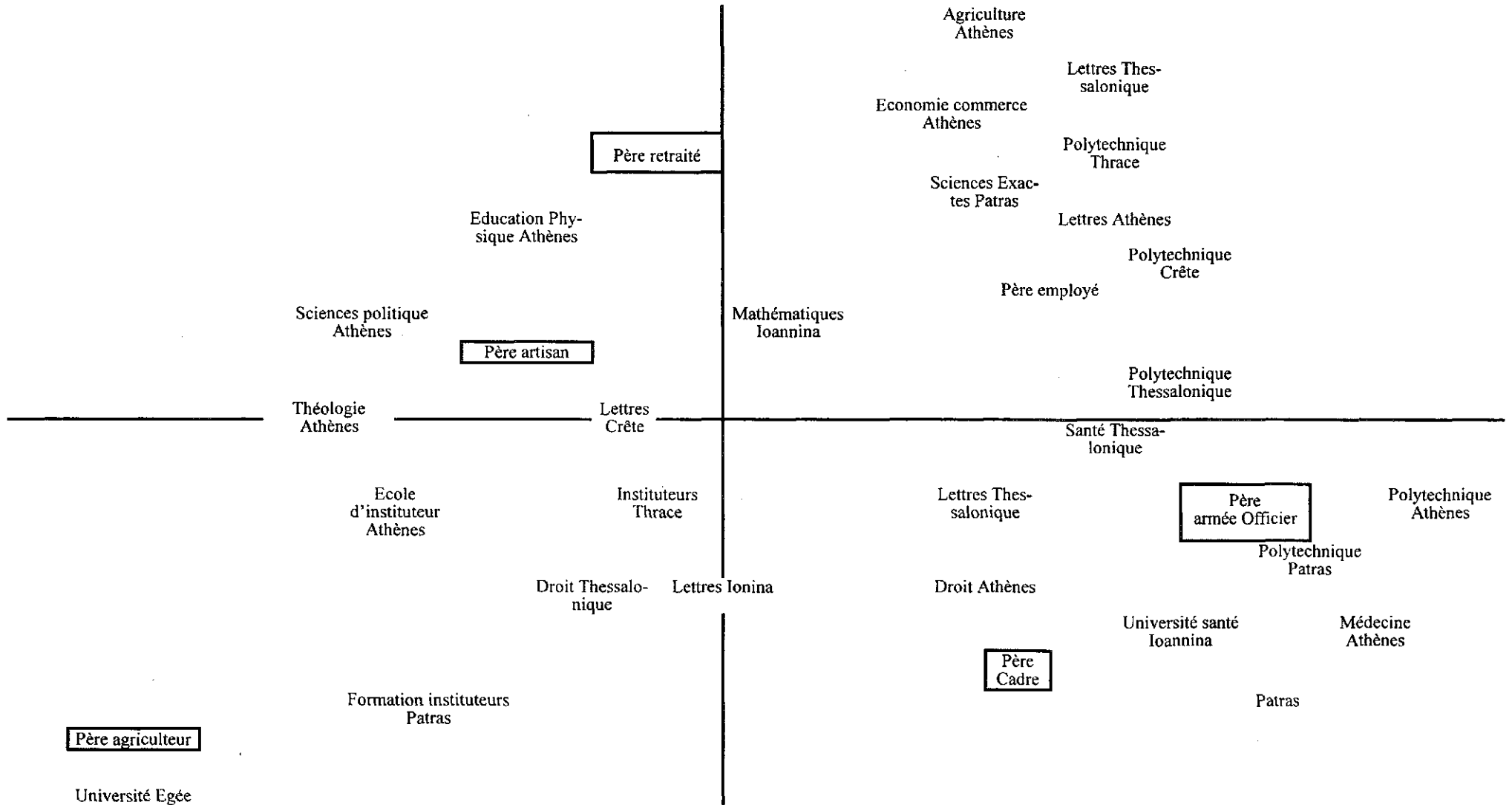
## LA STRUCTURE DES UNIVERSITES

En appliquant la même logique d'analyse **aux universités**, et en y observant les principes de structuration interne, nous constatons là aussi l'existence d'une opposition entre une «petite» et une «grande porte». En examinant les 39 établissements universitaires<sup>10</sup>, on observe que le **premier axe**, qui contribue à 61% de l'inertie oppose les établissements, qui reçoivent surtout des enfants issus de parents exerçant des professions libérales, qui sont des cadres supérieurs ou cadres dans les forces armées, aux établissements qui recrutent essentiellement des enfants d'artisans, d'ouvriers et d'agriculteurs. Ainsi, les écoles d'ingénieurs d'Athènes, de Patras, les facultés de Médecine d'Athènes, de Thessalonique, de Patras et de Ioannina qui rassemblent des enfants des professions libérales s'opposent aux facultés de Théologie de Thessalonique et de Ioannina, aux facultés d'éducation physique

<sup>9</sup> En faisant la même analyse pour les filières spécifiques on n'a pu constater généralement les mêmes résultats malgré les «infiltrations» plus marquées des facultés dans le domaine des TEI et réciproquement.

<sup>10</sup> On a fait la même analyse en spécifiant les branches particulières d'enseignement, qui a montré, bien qu'on ait observé des différenciations de certaines branches d'études par rapport à la classification de la faculté considérée dans son ensemble, à peu près les mêmes résultats. Bien qu'une telle analyse plus détaillée serait plus rigoureuse on a évité de la présenter ici afin de ne pas alourdir le texte et de décourager le lecteur étranger aux appellations universitaires grecques.

# L'ESPACE DES UNIVERSITES



et de Pédagogie d'Athènes, de Crête et de Thrace fréquentées par les enfants d'artisans, d'ouvriers et d'agriculteurs. **Le second facteur** classe les établissements en fonction du volume de capital détenu par les familles des étudiants. Dans ces conditions tout oppose les facultés de Médecine, l'école Polytechnique d'Athènes (fréquentées par les enfants des classes supérieures) aux facultés de pédagogie et de théologie fréquentées par les enfants de classes populaires. Dans des positions intermédiaires on retrouve les facultés de littérature et de sciences d'Athènes ainsi que les écoles d'ingénieurs de Thessalonique et de Thrace qui sont en premier lieu fréquentées par les enfants d'employés de bureau, de commerçants et de vendeurs, ainsi que l'école des sciences politiques de Panteion d'Athènes, l'école d'industrie de Thessalonique, la faculté de théologie d'Athènes, l'école d'agriculture d'Athènes qui recrutent aussi bien des enfants d'agriculteurs que d'artisans et d'ouvriers.

Globalement, nous pouvons donc dire qu'il s'agit d'une hiérarchie des établissements : d'une part, des universités «appropriées» par les différentes fractions des classes dominantes - qu'on pourrait appeler «écoles supérieures» (Droit, Médecine, Ecole Polytechnique) - et, d'autre part, des universités où les classes moyennes et populaires sont sur représentées, qu'on pourrait appeler «écoles inférieures» (Sciences Politiques, Etudes Industrielles et Commerciales, Sciences Economiques, Mathématiques, Physiques, Agronomie, Ergonomie)<sup>11</sup>

<sup>11</sup> Cette structure apparaît relativement stable. Dans une recherche analogue de M. Meimaris et I. Nicolacopoulos [«Une analyse factorielle des données : rapports d'origine sociale et d'établissements scolaires des étudiants grecs», *Revue Grecque des Recherches Sociales (Ελληνική Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών)*, No 33-34 (1978), Athènes, pp. 225-240] qui concerne le milieu des années 70, on constate en effet la même hiérarchie aussi bien au niveau des ensembles qu'au niveau des différences à l'intérieur de chaque ensemble en dépit de certaines modifications, dues en grande partie au fait que certaines facultés n'existaient pas à cette époque. Cette structure hiérarchique à l'intérieur des AEI, sous la forme d'oppositions structurales entre une «grande porte» et une «petite porte», constitue une des caractéristiques permanentes du système scolaire grec au moins depuis la 2ème

A cette opposition de types de fréquentation correspond une opposition d'orientations : en effet, d'un côté on trouve les établissements dont la population représente un tiers de la population des étudiants qui orientent leurs étudiants vers les professions libérales, le secteur privé, les cadres supérieurs du secteur public et, de l'autre côté, on trouve les établissements dont la population représente les deux tiers de la population totale des étudiants qui les orientent vers l'administration publique. En plus, à l'intérieur de cette structure principale qui est homologue à celle qui organise le champ du pouvoir en Grèce<sup>12</sup>, on trouve une série de divisions emboîtées dans la réalité des facultés. En effet, les disciplines sont elles-mêmes hiérarchisées à l'intérieur de chaque faculté : par exemple, comme l'origine sociale des étudiants de droit est plus élevée que celle des étudiants des sciences sociales à l'intérieur de la faculté de droit et des sciences économiques et sociales, de même on voit que l'origine sociale décroît quand on passe des mathématiques à la géologie.

## LA STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR

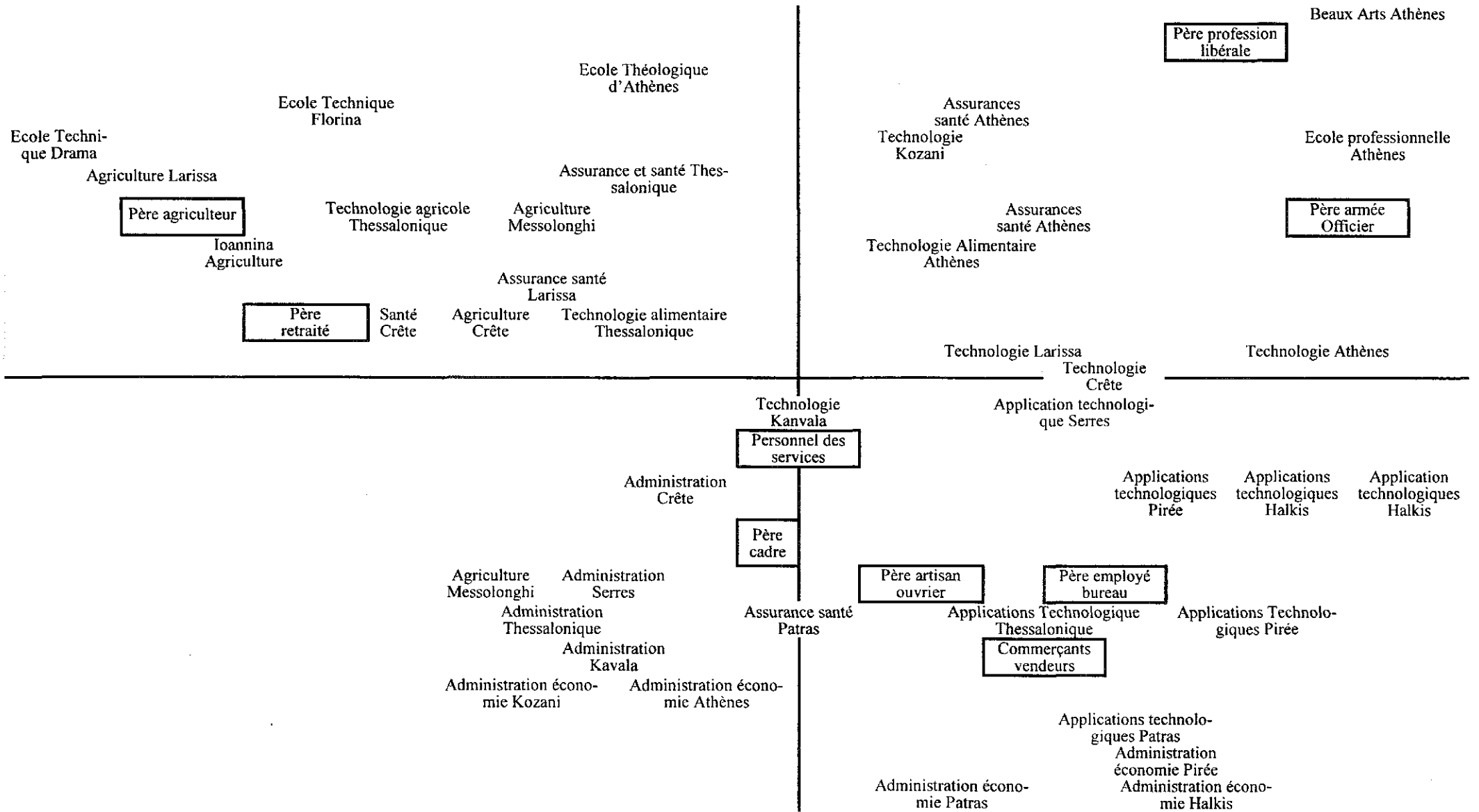
L'analyse spécifique des écoles techniques (TEI) montre des polarités analogues. Le **premier axe** qui contribue environ à 56, 8, de l'inertie total du nuage des points, oppose les établissements techniques qui reçoivent presque exclusivement des enfants de professions libérales aux établissements qui recrutent essentiellement des enfants des clas-

guerre mondiale, comme l'ont montré plusieurs recherches : Cf. par exemple K. Tsoukalas : *Dépendance et Reproduction*, éd. Themelio, Athènes, 1997 ; A. Fragoudaki : *Sociologie de l'Enseignement*, éd. Papazisi, Athènes, 1985 ; I. Lampiri-Dimaki : *Vers une Sociologie de l'Education* éd. EKKE, Athènes, 1974, T. B' ; I. Mpouzakis : *Enseignement Néo-hellénique (1821-1985)* éd. Gutenberg, Athènes, 1991 ; G. Kontogiannopoulou-Polydoridi : *Analyse Sociologique de l'Enseignement Néo-hellénique. Les concours d'entrée*, Vol. 1 et 2, éd. Gutenberg, Athènes, 1991 ; Th. Anthogalidou : *Critique Sociale et Idéologie dans l'Enseignement*, éd. Odysseas, Athènes, 1990.

<sup>12</sup> N. Panayotopoulos : «Les "grandes écoles"...», op. cit., pp. 89-91.



# L'ESPACE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE



ses populaires. Ainsi, les écoles techniques d'agriculture de Larissa, de Salonique, de Messoloqui, les sections d'administrations et d'économie de Kozani, de Kavala, de Crête qui rassemblent les enfants de la paysannerie s'opposent aux écoles d'application des technologies, d'administration, d'économie d'Athènes, du Pirée, de Halkis fréquentées plus souvent par les enfants de professions libérales.

Le second facteur (vertical dans le tableau) classe les établissements en fonction du volume de capital détenu par les familles des étudiants. Dans ces conditions tout oppose les écoles d'ingénieurs où les enfants des familles à fort capital sont les plus nombreux (en Grèce c'est le cas des enfants des professions libérales) aux écoles où les enfants de paysans, de vendeurs, de petit commerçants, d'ouvriers sont majoritaires : soit l'école des Beaux-Arts, les écoles professionnelles, l'école des cadres de la santé d'Athènes, celle de Thessalonique, l'école d'application de technologies de Florina, pour les enfants issus des parents exerçant des professions libérales et d'autre part les écoles de techniciens de l'économie de Patras, de Halkis, du Pirée pour les enfants des classes populaires et dans un moindre degré des enfants des fractions dominées de classes moyennes.

On constate donc à l'intérieur de l'espace des écoles d'enseignement technologique une structure homologue à celle qui caractérise l'espace général des établissements de l'enseignement supérieur.

### CARACTERISTIQUES SOCIALES ET CARACTERISTIQUES SCOLAIRES

Pour pouvoir dégager plus complètement la signification sociale de cette opposition majeure, il faut l'examiner plus complètement en introduisant des variables supplémentaires, notamment le sexe et la réussite scolaire. En ce qui concerne la réussite scolaire, nous avons utilisé un indice très grossier en tenant compte de la moyenne minimale requise à l'examen spécial d'accès à chacune des facultés (ou sections) le rapport de cette moyenne à la note optimale de 20 est appelée par la suite taux de mention à l'examen ;

et doit permettre dès lors de rendre compte du degré de difficulté d'accès à telle ou telle faculté. L'université accepte en effet un nombre déterminé d'étudiants titulaires de l'«apolytirion» ou d'un titre équivalent d'une école du second degré, mais l'accès n'est pas direct, puisqu'il présuppose la réussite au Concours National d'entrée à l'université (Panellinies)<sup>13</sup>.

Tableau 1. Année scolaire 1986-87

Disciplines	Taux de moy.	Taux de filles	Taux de
	Min. d'accès en %	en %	classe sup. en %
Lettres modernes	88,53	81,63	17,63
Langues étrangères	64,86	90,38	23,35
Théologie	65,35	43,68	13,56
Droit	85,01	55,93	28,00
Médecine	91,07	43,17	29,54
Chimie	85,13	60,24	16,67
Se. Géotechniques	81,14	34,15	18,02
Agriculture	77,15	35,17	11,88
Se. Economiques	79,06	43,98	8,80
Se. Politiques	79,72	54,48	6,42
Adm. Entreprises	80,40	45,28	11,62
Sociologie	86,40	66,92	15,38
Ingénieurs civils	76,65	32,08	25,55
Architecture	72,03	52,02	30,09
Histoire	87,56	80,13	19,22
Instituteurs	86,37	84,85	12,05
Education physique	74,65	37,19	10,80
Biologie	88,19	54,42	24,33
Mathématiques	82,41	38,96	17,20
Physique	84,41	32,10	20,00
Ingénieurs	85,78	13,71	27,17

En combinant le taux de classe supérieure, soit le pourcentage de membres des professions libérales et des cadres du secteur public et privé, le taux de filles et le taux de mention obtenu à l'examen national comme un indice provisoire de la place dans la hiérarchie scolaire des établissements d'enseignement supérieur<sup>14</sup> nous obtenons une répartition des disciplines : les disciplines

<sup>13</sup> Voir N. Panayotopoulos : «Les Frontistiria : Espace scolaire et espace de croyance», dans le présent numéro.

<sup>14</sup> Nous définissons les conversions suivantes : pour le taux de mention à l'examen (-) de 64% à 75%, (o) de 75% à 85%, (+) de 85% à 92% ; pour le taux d'étudiants issus des classes supérieures (-) de 6% à 19%, (o) de 19% à 24%, (+) de 24% à 34% ; pour le taux de sexe masculin (-) de 9% à 34%, (o) de 34% à 56%, (+) de 56% à 87%, et au-delà, nous appelons les disciplines caractérisées par les indices ++ ou O+ ou +O hautes. Celles qui sont caractérisées par les indices OO sont

*hautes* sont le Droit, la Médecine, les Ingénieurs civils, l'Histoire, la Biologie, les Ingénieurs, et les disciplines *non cristallisées*, les Lettres Modernes, la Chimie, la Sociolo-

gie, l'Architecture, les Instituteurs (voir Tableau 2). Les disciplines *basses* sont représentées par le secrétariat des entreprises.

Tableau 2  
Disciplines cristallisées dans les deux hiérarchies (sociale et scolaire)  
Année scolaire 1986-87

Cristallisées	Hautes						Moyennes					Basses			Non cristallisées					
	D	M	IC	H	B	I	P	SG	A	SE	SP	AE	LE	EP	T	LM	C	S	Ar	I
Hierarchie scolaire	+	+	0	+	+	+	0	0	0	0	0	-	-	-	-	+	+	-	+	
Hierarchie sociale	+	+	+	0	+	+	0					0							+	
Taux de garçons	0	+	+	-	0	+	+	+	+	0	+	-	-	+	+	-	0	+	0	

D : Droit / M : Médecine / IC : Ingénieurs civils / H : Histoire / B : Biologie / I : Ingénieurs / P : Physique / LE : Langues Etrangères / T : Théologie / SG : Sciences Géotechniques / A : Agriculture / SE : Sciences Economiques / SP : Sciences Politiques / AE : Administration / EP : Education Physique / M : Mathématiques / LM : Lettres Modernes / C : Chimie / S : Sociologie / Ar : Architecture / I : Instituteurs

Ainsi, il semble que la structure des établissements universitaires soit *grosso modo* comparable à celle qui a été décrite par Kant : les facultés des sciences et des lettres recrutent des étudiants avec le plus de capital scolaire, tandis que les écoles polytechniques, les facultés de droit et de médecine recrutent des élèves mais ayant relativement le même capital scolaire d'une origine sociale plus élevée. Les nouvelles facultés, sciences économiques et sociales, ont une place intermédiaire, recrutant plus d'étudiants issus des classes moyennes mais ayant moins de capital scolaire que ceux de Sciences et Lettres.

Enfin, l'opposition fondamentale entre «écoles supérieures» et «écoles inférieures» renvoie à l'opposition masculin/féminin. Ayant des taux de masculinité et de féminité correspondants, la femme est à l'homme ce que les écoles inférieures sont, *grosso modo*, aux écoles supérieures. Et cette distribution renvoie à la division du travail entre les sexes puisqu'on la trouve sous l'apparence dissimulée de l'opposition entre le «quantitatif» / «qualitatif»<sup>15</sup>. A l'intérieur des for-

mations féminisées, l'univers est structuré par une opposition entre, d'une part, les formations dominées par les femmes issues des classes populaires et, d'autre part, les formations dominées par les femmes issues des classes supérieures. Les étudiantes issues des groupes sociaux les moins munis de capital reconnu, se trouvent en grande partie reléguées dans le sous-champ des formations qui orientent vers le travail social et l'administration publique. L'enquête dans les formations - souvent prestigieuses - caractérisées par une présence moins inégale entre les deux sexes (médecine, architecture etc.) est le privilège des femmes issues des couches supérieures. De même, il semble que l'absence des femmes d'une origine sociale élevée dans les formations les moins prestigieuses se trouve contre-balançée par leur sur-présentation dans les formations qui valorisent leur capital culturel hérité, surtout

appelées *moyennes* et enfin celles caractérisées par les indices -O ou O- ou -, *basses*. Les disciplines ci-dessus seront dites *cristallisées*, puisque la différence entre les indices n'existe pas ou est sans importance. Par contre, nous appellerons disciplines *non cristallisées* celles caractérisées par les indices +- ou -+.

<sup>15</sup> Cette distribution paraît stable : si on exprime, par exemple, la participation des femmes à l'enseignement supérieur par discipline en 1978-79, on observe que le pourcentage des femmes est de 75,1% en sciences de l'homme, 60% pour les beaux-arts, 34,2% en droit, 38,1% en sciences sociales, 26,2% en sciences, 16,6% en Technologie, 32,4% en Médecine et Pharmacie, 27,4% en Agriculture et art Vétérinaire. Source : G. Kontogian-nopoulou-Polydoridi : «Contenu notionnel, données pragmatiques et théorie de la sociologie de l'éducation», *Revue des Recherches Sociales (Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών)*, No 64 (1987), Athènes, pp. 13-19.

les formations culturelles et d'intermédiaires culturels.

Sans pouvoir entrer ici en détail des changements survenus dans le champ scolaire en Grèce pendant les dernières décennies - puisqu'une telle analyse devrait analyser comment les différents changements économiques de la société grecque se sont traduits dans le changement des usages sociaux du système scolaire qu'ont pu faire les différentes familles, conduisant ainsi à la généralisation du mode de reproduction à composante scolaire<sup>16</sup> - on se réduit à noter ici que la modification structurelle la plus importante opérée dans la population active dans les années 50-60-70 a été la transformation d'une grande partie de la population agricole en semi-bourgeoise et bourgeoise ainsi que le gonflement du champ administratif d'Etat, en sorte qu'on constate une chute vertigineuse de l'emploi dans l'agriculture passant de 54% en 1961 à 29% en 1985, le secteur tertiaire passant de 24% à 44%, ainsi qu'une augmentation considérable du secteur public au détriment du secteur privé, passant de 19% à 31%. Les diplômés de l'enseignement supérieur, en tant que pourcentage de la population active, passent de 2,9% en 1961 à 4,5% en 1971 et 10,8% en 1981.

Les mêmes tendances s'observent également aux autres niveaux d'enseignement. Les taux d'individus qui n'ont pas fini l'école primaire tombe de 48,9% à 18,2% entre 1961 et 1981. D'autre part, pendant toute la période d'après-guerre jusqu'à nos jours à peu près, au moins une forme de travail dépendant s'accroît continuellement, celle de l'emploi au secteur public, ce qui n'est pas dû à l'expansion des fonctions du champ administratif mais à l'augmentation excessive du personnel recruté dans les services publics déjà relativement gonflés et non productifs. Dans les années 80, les employés du secteur public représentaient 40-50% environ de l'effectif employé dans le secteur non-agricole sous une forme de travail dépen-

dant, et en fonction de la discipline 70-90% des diplômés issus des facultés supérieures économiquement actifs étaient des fonctionnaires<sup>17</sup>. En effet, le trait principal dans l'évolution de la structure de l'emploi était l'impuissance de canaliser une grande partie de la main d'œuvre qui a abandonné la campagne dans la branche névralgique du secondaire. Cette faiblesse, caractéristique des «sociétés de capitalisme périphérique» a eu comme résultat la croissance spectaculaire du secteur tertiaire et notamment du secteur public<sup>18</sup>. Les dimensions démesurées du

<sup>17</sup> S. Pasmazoglou : *Enseignement et Développement en Grèce*, op. cit., pp. 194-195.

<sup>18</sup> Comme le note K. Tsoukalas (*Etat, Société, Travail*, éd. Themelio, Athènes, 1987, pp. 15-144) après la fin de la guerre et de la guerre civile de 1945-49, l'emploi dans la fonction publique était le moyen principal d'avoir un revenu pour la partie majeure de la population, les agriculteurs exceptés. L'«Etat-employeur» a permis à la fois la reconstitution rapide, économique et politique d'une partie importante de la petite bourgeoisie «nationaliste» en «neutralisant» socio-économiquement la plupart des «gens de gauche» grâce à leur exclusion de l'appareil d'Etat. Tout semble montrer que le gonflement de l'appareil d'Etat sur des bases exclusivement idéologiques et économiques contrôlables était lié à une politique qui visait à la construction sélective et systématique d'une classe-soutien étendue, les nouvelles couches moyennes, «la nouvelle colonne verticale de la Nation en formation», en tant que catégorie sociale discernable par ses privilèges et sa dépendance politique. Il est significatif que la situation économique désastreuse ainsi que la pauvreté de la population n'aient pas été traitées par l'adoption de mesures générales de prévoyance ou d'assurance, qui, en raison justement de leur portée générale, auraient pu bénéficier à tous (cf. M. Petmetzidou-Tsoulouvi : *Inégalité sociale et politique sociale*, éd. Exantas, Athènes, 1992). Cette stratégie politique ne pouvait être réalisée rapidement et efficacement que grâce à l'élargissement continu des échelons de plus en plus supérieurs du champ administratif en absorbant des catégories de diplômés. Pourtant, ces approches, malgré leurs analyses suggestives, oublient en amalgamant une théorie pure de la structure sociale et un positivisme subreptice que pour saisir le poids relatif du marché étatique du travail dans le système des instruments de reproduction, institutionnalisés ou non, il faut étudier la relation qui a été établie entre le patrimoine des différents groupes et les différents instruments de reproduction leur offrant des rendements différentiels (cf. A. Georgoulas : *Orbites en coïncidence*, éd. Gutenberg, Athènes, 1997), condition nécessaire pour se rendre compte aussi bien de la

<sup>16</sup> Les résultats d'une analyse des stratégies de reproduction par lesquelles les individus ou les familles ont conduit à l'intensification des investissements scolaires faisant du système scolaire un enjeu privilégié de la concurrence entre les classes et, par là, engendrant un accroissement continu de la demande éducative et une inflation des titres scolaires, seront présentés dans un travail ultérieur.

champ administratif et des services publics (notamment dans les domaines de la santé et de l'enseignement) se sont développées parallèlement à trois autres secteurs de service, ceux des banques, des assurances, du tourisme et des agences maritimes, qui ont absorbé la quasi-totalité des diplômés<sup>19</sup>. La grande majorité des diplômés issus des facultés de sciences économiques et politiques comme une partie des diplômés de droit sont absorbés par les services publics. Les diplômés de mathématiques, de physique et des sciences humaines ont été absorbés par l'enseignement primaire et secondaire. L'accroissement massif des diplômés et des employés du public a été renforcé par l'entrée des femmes dans le monde du travail. Entre 1971 et 1991 on assiste à une réduction importante du poids relatif des femmes ayant accompli seulement des études primaires. Cette réduction est notamment forte dans les années 70. Si on met ces changements en rapport avec la distribution des classes d'âge, on observe qu'ils touchent des femmes appartenant à la classe d'âge 15-34, c'est-à-dire des femmes de nouvelles générations. De l'autre côté, c'est le nombre des femmes diplômées qui a notamment augmenté, même s'il continue à rester à des niveaux bas ; en termes relatifs, le pourcentage des femmes nées après la guerre a quintuplé.

En même temps, comme le niveau d'enseignement des femmes des régions rurales était resté nettement inférieur à celui des femmes provenant de l'espace urbain, on observe une amélioration de la situation des femmes, puisque les rythmes d'évolution sont comparables à ceux de l'espace urbain : en 1971, 98% des femmes disposent d'un niveau d'enseignement bas (puisque les femmes nées avant 1940 sont analphabètes ou n'ont suivi que les premières classes de l'école primaire), en 1991, le poids relatif correspondant est de 60%. Le poids relatif des femmes qui ont fait des études secondaires, est extrêmement bas en 1971, c'est-à-dire de l'ordre de 1,4%, tandis que dans les deux décennies suivantes il a connu une augmentation considérable de 20% environ, en ce qui concerne les femmes nées après

1946. En ce qui concerne les femmes diplômées d'enseignement supérieur, même si leur nombre reste faible, leur poids relatif augmente considérablement passant de 0,6% en 1971 à 3,6% en 1991, pour les femmes nées après la guerre. Si on examine l'évolution de la part des femmes dans l'enseignement supérieur, on constate que leur participation a connu un changement positif très rapide -bien que le pourcentage des femmes ayant obtenu un diplôme reste inférieur à celui des hommes- jusqu'au point de surpasser les pourcentages de présence des hommes dans les universités : 74,6% des hommes contre 25,4% des femmes en 1960-61, et 48,8% d'hommes contre 51,5% de femmes en 1990-91.

Les 25 dernières années, la participation des femmes dans la population active a connu une augmentation considérable, surtout dans les services et une grande partie de la fonction publique. Ainsi, 70% de la population active en 1971 travaille en tant qu'agriculteur ou «ouvrier-technicien», avec des différences remarquables du point de vue de la distribution sexuelle, puisque 36% des hommes sont des agriculteurs et 35% sont des ouvriers-techniciens contrairement aux femmes dont 53% travaillent dans l'exploitation familiale et 16%) sont des ouvrières. Cette image s'est totalement modifiée en vingt ans, du fait d'une diminution importante du nombre des agriculteurs et notamment des agricultrices. Par contre, le nombre des femmes employées dans le domaine des sciences et des professions libérales se situe au premier rang, représentant 18% de la population active féminine. Le pourcentage des femmes employées double tandis que celui des femmes travaillant dans le domaine économique rural se réduit de 74%. Pendant la dernière décennie les changements ont été encore plus rapides. D'après les données d'enquêtes sur l'emploi de la période 1985-1993, la transformation de la distribution de l'emploi des femmes dans les secteurs productifs principaux connaît à nouveau une réduction de 12,5% dans l'agriculture, une réduction de 1,7% dans le domaine secondaire et une augmentation correspondante de 14,2% dans le secteur tertiaire, et notamment dans le domaine du commerce, des hôtels, des restaurants et des autres services. Ainsi, en 1993 25,4% des femmes travaillent dans le secteur primaire, 14,9% dans le secteur secondaire et 59,7% dans le secteur tertiaire, ce qui montre bien

---

relation qui lie le marché du travail aux rapports de force entre les classes que de ses effets sur l'état de la structure sociale ou ses formations.

<sup>19</sup> S. Pasmazoglou : *Enseignement et Développement en Grèce*, op. cit., p. 196.

que les tendances principales continuent à évoluer vers le même sens, c'est-à-dire que le salariat féminin domine dès lors dans la population féminine active. D'après les mêmes données, on constate que pendant la période 1985-1992 les catégories de femmes en augmentation, sont celles des scientifiques, des professions libérales, des employées de bureau, des commerçantes-vendeuses et des employées dans le domaine des services. En 1992, les femmes constituent 34,8% de l'effectif total des employés, 44,3% des scientifiques et des professions libérales, 51,7% des employés de bureau, 37,3% des commerçants-vendeurs, 43,9% des employés dans le secteur des services, et 12,1% des directeurs et des cadres administratifs<sup>20</sup>.

Ces effets se retrouvent donc dans la structure des disciplines ainsi Mathématiques et Section Ingénieur se caractérisent par des origines sociales élevées, des trajectoires scolaires réussies et un faible pourcentage des femmes ; Droit et Biologie sont deux disciplines qui réunissent des étudiant(e)s brillants, d'origines sociales hautes, avec un taux de féminisation moyen, la section d'Ingénieurs civils est essentiellement masculine et d'origines sociales élevées mais se caractérise par un moindre taux de réussite scolaire.

<sup>20</sup> Cf. par exemple : X. Petrinioti : «La participation des femmes dans l'effectif ouvrier et le cas de la Grèce», *Revue des Recherches Sociales (Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών)*, N° 74 (1989), Athènes, pp. 105-141 ; S. Kaklamani : *L'interférence entre l'activité professionnelle des femmes et maternité dans la Grèce contemporaine*, Thèse de 3e cycle, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1996 ; K. Kasimati : *Tendances de mobilité dans l'industrie grecque*, éd. EKKE, Athènes, 1980 ; A. Frangos : *Les évolutions de longue terme de la population économique non-active en Grèce*, id. EKKE, Athènes, 1983 ; L. Pantazidis, K. Kasimati : *Grandeur et composition de la population de la capitale*, éd. EKKE, Athènes, 1984 ; K. Kasimati : *Recherche pour les traits sociaux de l'emploi, II. La morphologie du deuxième emploi*, id. EKKE, Athènes, 1989 ; K. Kasimati, S. Karagiorgas, N. Pantazidis : *Recherche pour la composition du revenu en Grèce*, id. EKKE, Athènes, 1988 ; T. Gianitsis : «L'industrialisation miracle», *Temps Modernes*, No 473 (1985), Athènes, pp. 737-960 ; Ch. Ioannou : «La composition social du salariat en Grèce», *Revue des Recherches Sociales (Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών)*, N°73 (1989), Athènes, pp. 78-116.

Dans les positions moyennes on retrouve la physique surtout masculine mais moyenne dans les caractéristiques scolaires et sociales des étudiants, les sciences économiques ayant des taux de réussite scolaire et de masculinité moyens et recrutant surtout dans les classes populaires, les sciences géotechniques, l'agriculture et les sciences politiques se caractérisant par des trajectoires scolaires moyennes, des origines sociales plus modestes et des taux de masculinité élevés.

L'administration des entreprises est caractérisée par des étudiants ayant obtenu de moins bons résultats scolaires, des étudiants issus des classes populaires et un taux élevé de population féminine ; les langues étrangères se différencient du cas précédent par un taux un peu élevé d'origines sociales hautes.

Enfin, l'éducation physique, la théologie, les lettres modernes, la chimie, la sociologie, l'architecture se présentent comme non cristallisés (- et +).

## LA HIERARCHIE DES UNIVERSITAIRES

Après avoir établi que la hiérarchie qui caractérise le champ des établissements d'enseignement supérieur se traduit, d'une part, par l'opposition fondamentale qui sépare les établissements «supérieurs» des établissements «inférieurs» - les premiers dominés par la classe dominante et les seconds dominés par les classes moyenne et populaire - et, d'autre part, par celle qui sépare les études nationales et les études à l'étranger, nous avons voulu vérifier si ces oppositions correspondent à une hiérarchie des universitaires et cela selon les mêmes principes<sup>21</sup>.

<sup>21</sup> A partir d'une recherche plus ancienne non publiée sous la direction de M. Iliou sur les universitaires en 1977, nous observons que parmi les maîtres assistants, 81% avaient suivi des études post-universitaires et avaient soutenu des thèses de doctorat, mais seulement 8% avaient réalisé ces études dans des universités grecques. Quant aux professeurs et professeurs adjoints agrégés, 39% avaient préparé et soutenu leur thèse de doctorat en Grèce (ce taux grimpe à 74,6% dans les sciences médicales mais atteint tout juste 22% pour le droit et les sciences économiques), 16,3% ont associé la Grèce et l'étranger, alors que 42,6% ont suivi exclusivement ce cursus à l'étranger. La différenciation des réponses en fonction de l'âge

Présentement, nous nous sommes fixés comme échantillon les enseignants de l'Université des sciences sociales et politiques de Panteios, l'Université d'économie du Pirée, l'Université d'agriculture, la Section d'éducation physique et de l'athlétisme, la section pédagogique de l'enseignement primaire et la section de théologie.

L'Université des sciences sociales et politiques de Panteios comprend les sections suivantes : sciences politiques et relations internationales, administration publique, sociologie, développement urbain et régional, communications et mass media, politique sociale et anthropologie sociale, psychologie, droit. L'Université d'Economie du Pirée comprend les sections : sciences économiques, organisation et gestion d'entreprises, sciences de la statistique et des assurances, administration financière et bancaire, technologie et systèmes de production, études maritimes. L'Université d'agriculture comprend les sections : industrie agricole, mécanique agricole et amélioration foncière, économie agricole, biologie agricole et biotechnologie, production végétale, production animale. Les sections de théologie et de pastorale, les sections d'éducation physique et d'athlétisme et la section pédagogique de l'enseignement primaire relèvent de l'Université nationale et de Capodistria d'Athènes. La section de théologie comprend les disciplines suivantes : herméneutique, histoire, théologie, scolastique, histoire des dogmes et de la tradition. La section pastorale comprend : prière, éducation et exaltation chrétienne, droit social et théologie byzantine, cultes et sociologie, vie culturelle de la Méditerranée et sources du christianisme.

*Nous avons relevé les noms des professeurs dans les listes de nomination de candidature dans les Annuaire universitaires de l'année universitaire 1992-1993. Le nombre total des enseignants est de 604 : 204 à Panteios, 210 à l'Université d'agriculture, 67 à la*

*section d'éducation physique et d'athlétisme, 45 dans la section pédagogique de l'enseignement primaire, 70 dans la section de théologie et 120 à l'Université d'économie du Pirée. A partir de ces 604 enseignants, nous avons construit un échantillon représentatif de 102 d'entre eux. Ainsi, nous avons sélectionné 37 professeurs de l'Université de Panteios, 32 de l'Université d'agriculture, 8 de la section de théologie, 14 de l'Université du Pirée, alors que pour la section d'éducation physique et d'athlétisme et pour la section pédagogique de l'enseignement primaire, nous avons retenu conjointement pour les deux écoles 11 enseignants en raison du nombre limité de professeurs qui y enseignent. Pour réaliser cette étude de prosographie de chaque enseignant de l'échantillon, nous avons utilisé tout un ensemble d'informations fournies par les sources écrites existantes dans les Annuaire universitaires, et aussi pour compléter et vérifier ces sources, nous avons eu recours à des enquêtes par téléphone. Les indicateurs pertinents retenus sont en relation avec les principaux déterminants sociaux des chances d'accès aux places occupées, c'est-à-dire les déterminants de la formation de l'habitus et de la réussite scolaire : capital économique et surtout capital culturel et social hérités, l'origine sociale (profession du père), origine géographique, religion de la famille, les déterminants scolaires : l'établissement fréquenté (lycée public ou collège privé, à Athènes ou en province etc.) et la réussite scolaire (Concours général) pendant les études secondaires ; l'établissement fréquenté au cours des études supérieures (Athènes, province, étranger) et les titres obtenus.*

*Au départ, nous avons examiné les indicateurs démographiques et les indicateurs de capital hérité ou acquis, ainsi que ceux du capital scolaire. Dans ce premier groupe figurent le sexe, la date de naissance, la situation de famille, le nombre d'enfants, le lieu de naissance, la profession du père. Plus précisément, du point de vue de la date de naissance, nous avons subdivisé le temps en périodes de 5 ans entre 1930 et 1960 ; du point de vue du lieu de naissance, nous avons créé deux catégories Athènes et la*

---

montre que les pays de l'étranger accueillent de plus en plus les plus jeunes tranches d'âge des futurs professeurs adjoints et professeurs. Cf. M. Iliou, *Dynamique éducative et sociale*, ed. Poria, p. 90-145.

*province, alors que pour le lieu de résidence nous avons distingué trois régions, le centre ville et deux subdivisions territoriales, l'Attique occidentale et l'Attique orientale. Il convient de préciser ici que cette division a été opérée d'après les Résultats du recensement de la population et des habitations, réalisé le 5 avril 1981, lequel opère une répartition des municipalités en fonction du niveau d'éducation, de l'activité économique (secteurs, professions) et des conditions de logement (surface habitable et équipements ménagers). En ce qui concerne l'indicateur de la profession du père, la sélection des professions a été établie par l'Office national de statistique de Grèce, qui enregistre les catégories suivantes : professions libérales, cadres des secteurs public et privé, employés de bureau, commerçants-vendeurs, services, professions agricoles, forestières, pêcheurs, ouvriers, forces armées.*

*Nous avons aussi tenu compte du Who's Who, et du Registre des médaillés en Grèce. En ce qui concerne, dans un second temps, les indicateurs du capital scolaire, nous avons pris en compte les études secondaires, le concours national d'entrée à l'Université, les études supérieures et les études à l'étranger. Au niveau des études secondaires, nous avons distingué le cursus entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que géographiquement entre Athènes et la province. Pour les études supérieures, le critère a été géographique Athènes/province, alors que pour les études à l'étranger, nous avons retenu le niveau d'études du pays considéré. Enfin, nous avons inclu comme indicateur supplémentaire l'obtention ou non d'un prix pendant toute la durée des études.*

En fonction des indicateurs susmentionnés, nous avons construit les 102 fiches, c'est-à-dire les profils des 102 professeurs ; à la suite de quoi, nous avons pu codifier les indicateurs secondaires dans trois tableaux : (a) tableau par faculté et échelon, (b) tableau par échelon dans toutes les facultés, (c) tableau récapitulatif général - ensemble des facultés - ensemble des échelons, d'où nous avons extrait, après traitement sur programme LOTUS, les différents pourcentages recherchés.

Il serait intéressant d'examiner séparément tous les échelons dans chaque faculté, afin de voir la hiérarchie qui existe entre les enseignants. La première constatation est que dans l'échelon des professeurs il y a 100% d'hommes. Dans aucune des facultés étudiées, on ne trouve de professeurs-femmes et ce n'est qu'en descendant dans la hiérarchie qu'il existe une représentation féminine, mais à des taux très faibles, comme dans l'échelon des professeurs-adjoints avec 16,7%, des professeurs assistants 27,3% et des lecteurs 15,8%. Il faut toutefois signaler que dans la catégorie des collaborateurs scientifiques, les femmes prennent le dessus avec 54,4%. Il en ressort que les femmes sont sous-représentées dans la profession des enseignants de l'Université. En ce qui concerne la date de naissance, le plus fort taux de professeurs est relevé avec 57% dans la tranche d'âge 1940-1945, et ce qui est aussi le cas, mais de manière plus atténuée, pour les trois autres échelons d'enseignants, excepté le dernier où l'on trouve 54,5% pour les années 1950-1960. On relève donc en règle générale une analogie étroite entre l'âge et l'échelon, d'où l'importance du concept de l'ancienneté dans les échelons les plus élevés. Quant au lieu de naissance, nous constatons une forte prédominance des enseignants, nés en province dans tous les échelons des universitaires, tout en remarquant que ce taux croît plus nous progressons vers les échelons inférieurs. L'indicateur profession du père révèle pour les deux échelons supérieurs, une forte dominante des professions libérales en opposition avec les trois échelons inférieurs où sont fortement représentées les professions agricoles. Dans le Who's Who, seul l'échelon supérieur, à savoir les professeurs, est répertorié avec un taux de 52% ; rares sont les exceptions dans l'ensemble des autres échelons. En passant ensuite au deuxième groupe d'indicateurs concernant le capital scolaire, nous observons que la majorité des universitaires ont suivi les cours des lycées publics, cette tendance est croissante vers les échelons inférieurs, la majorité a fait ses études dans les universités d'Athènes. Il est impressionnant de constater que 100% des enseignants des trois échelons supérieurs ont fait des études à l'étranger et qu'en ce qui concerne



l'obtention de prix honorifiques, il en va de même avec 71,46%, ce taux chutant de manière vertigineuse pour le dernier échelon ou seuls 31,8% ont obtenu un prix.

Nous pouvons ainsi conclure qu'il existe une hiérarchie manifeste entre les différents échelons, avec un net écart des deux échelons supérieurs sans entrer dans les détails on peut dire que :

A Panteios, il y a une sur-représentation des hommes (67,6%), nés dans la période 1940-1945 (64,9%), mariés (75,7%), parents de deux enfants (62,6%), nés en province (59,5%) et résidents du centre d'Athènes (45,5%). 45,9% sont fils d'un membre des professions libérales et ont fait leurs études dans l'enseignement public (51,4%), 86,5% leurs études à Athènes et 70,2% une partie de leurs études à l'étranger, avec comme préférence la France (16,2%). A l'Université d'agriculture, il y a une sur-représentation des hommes (71,9%), nés dans la période 1945-1950, mariés (100%), parents de deux enfants (65,6%), nés en province (68,8%) et résidents du centre d'Athènes (46,9%). 46,9% sont fils d'agriculteurs et 100% ont fait leur scolarité dans l'enseignement public et 65,6% en province, 75% ont fait des études supérieures à Athènes et 87,5% une partie de leurs études à l'étranger, avec comme préférence l'Allemagne (50%). Dans la section d'éducation physique et d'athlétisme et la section pédagogique d'enseignement primaire nous pouvons dire qu'il y a une sur-représentation des hommes (90,9%), nés dans la période 1950-1960, mariés (100%), parents de deux enfants (63,6%), nés en province (75%) et résidents du centre d'Athènes (81,8%). 36,4% sont fils de commerçants-vendeurs et 100% ont fait leur scolarité dans l'enseignement public et 72,7% à Athènes, 54,5% ont fait des études supérieures à Athènes et 83% une partie de leurs études à l'étranger, avec comme préférence la Roumanie (63,6%). En théologie il y a une sur-représentation des hommes (100%), nés dans la période 1930-1935 (50%), mariés (75%), parents de deux enfants (62,5%), nés en province (75%) et résidents du centre d'Athènes (50%). 50% sont fils de commerçants-vendeurs et 100% ont fait leur scolarité dans

l'enseignement public, 87,5% en province, 100% ont fait des études supérieures à Athènes et 100% une partie de leurs études à l'étranger, avec comme préférence l'Angleterre (37,5%). A l'Université économique du Pirée, les hommes sont représentés à 85,7%, la majeure partie des enseignants, 42,9% sont nés dans la période 1940-1945, mariés (85,7%), parents de deux enfants (35,7%), nés en province (57%) et résidents du centre d'Athènes (71,4%). 21,4% sont fils de commerçants-vendeurs et 85,7% ont fait leur scolarité dans l'enseignement public et 57,5% à Athènes, alors que 100% des études supérieures à Athènes et 99% une partie de leurs études à l'étranger, avec comme préférence les Etats-Unis (57%).

Nous pouvons donc en déduire la structure des six institutions. L'origine sociale, c'est-à-dire la profession du père, à l'Université des sciences sociales de Panteios, est dominée par les professions libérales en opposition avec la section pédagogique de l'enseignement primaire, la section d'éducation physique et d'athlétisme et l'université économique du Pirée, dominées par les commerçants-vendeurs. Ce contraste est encore plus important avec l'université d'agriculture, où l'origine sociale est dominée par les agriculteurs. De ce qui précède, nous pouvons conclure que l'université de sciences sociales et politiques de Panteios et l'université économique du Pirée occupent la position la plus haute selon les caractéristiques des universitaires qui y enseignent, suivies, dans une position intermédiaire, par la section pédagogique de l'enseignement primaire, la section d'éducation physique et d'athlétisme et la section de théologie, alors que l'université d'agriculture occupe la position la plus basse. Même si les indicateurs que nous avons utilisés jusqu'à présent ne sont pas aussi affinés que nous l'aurions voulu, nous pouvons déjà avancer qu'il existe une correspondance assez étonnante entre la hiérarchie des institutions qui structure le pôle du champ des établissements d'enseignement supérieurs et la hiérarchie des enseignants qui composent ces institutions et que le poids de la variable « formation à l'étranger » varie en fonction des hié-

rarchies observées.<sup>22</sup> Encore une fois on constate donc que les hiérarchies scolaires recouvrent des hiérarchies sociales cachées.<sup>23</sup>

L'analyse des structures d'enseignement supérieur que montre ces oppositions cardinales cachent une opposition plus fondamentale, celle qui s'établit entre les étudiants qui font leurs études en Grèce et ceux qui font, en partie ou en totalité, leurs études à cer-

tains pays étrangers, c'est-à-dire des études qui font en quelque sorte office de grandes écoles et constituent une sorte de «meta-cursus» se superposant aux études nationales<sup>24</sup>. Cela dit, on voit comment le système d'enseignement supérieur grec, comme tout système scolaire, impose ses principes de classification dont le fondement réside dans une hiérarchie des facultés qui recouvre des hiérarchies sociales cachées.

---

<sup>22</sup> Cette recherche porte, on l'aura noté, sur les institutions dominées du champ universitaire grec, mais bien que notre recherche sur le pôle dominant soit en cours, on peut avancer sans grand risque d'erreur qu'on observe les mêmes tendances. Nous avons bien sûr l'intention par la suite de mettre l'accent de manière plus affinée sur les trajectoires scolaires en fonction des formations à l'étranger, et par là, de saisir entre autres les relations entre disciplines, spécialités de ces disciplines et formations à l'étranger ainsi que les relations entre des prises de position dans les différents domaines de pratique et positions dans le champ scientifique et les diverses formes de capital international.

<sup>23</sup> Il est significatif que les pays d'études à l'Est ne soient représentés uniquement dans des facultés les plus dominées socialement et scolairement. Par exemple, la Bulgarie et la Roumanie apparaissent pour les facultés pédagogiques et de sport avec un taux de 63,6% et 68,2% respectivement.

---

<sup>24</sup> Les institutions étrangères apportent une préparation aux carrières les plus nobles de l'industrie, du commerce, des postes de direction dans la fonction publique, de l'éducation et de la recherche, et facilitent les passages ultérieurs entre ces différents secteurs, alors que les établissements nationaux se limitent le plus souvent à des formations inférieures, de cadres moyens, d'enseignants du secondaire, ce qui rend moins aisée la reconversion ou les transitions d'un secteur à un autre. Cf. N. Panayotopoulos : «Notes préliminaires sur l'espace de formation des cadres en Grèce» dans D. Broady, M. de Saint-Martin, M. Palme (éd.) : *Les élites. Formation, reconversion, internationalisation*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - Lärarhögskolan, Stockholm 1995, pp. 76-86.